

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE VILLERVILLE**

**DATE DE  
CONVOCATION**  
29 mars 2023

**DATE D’AFFICHAGE**  
30 mars 2023

**NOMBRE DE  
CONSEILLERS**

En exercice	14
Présents	10
Votants	11

L’AN DEUX MIL VINGT TROIS, le 11 AVRIL, à 18h00 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel MARESCOT, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Monsieur Michel DABOUT - Madame Sophie DIERRE - Monsieur Éric ESTRIER - Madame Catherine FILIPOV - Madame Anne JOSEPH - Madame Catherine LEFEBVRE - Monsieur Germain LELARGE - Madame Emmanuelle MELLOT-KRISTY - Madame Sophie NGUYEN VAN MAI.

**EXCUSÉS** : Madame Corinne DROUEN donne pouvoir à Madame Emmanuelle MELLOT-KRISTY, Monsieur David MARES, Monsieur Didier PAPELOUX, Monsieur Vincent VANDERSTUYF.

Formant la majorité des membres en exercice.

A été désignée en qualité de secrétaire : Madame Catherine FILIPOV.

**VENTE D’UNE PARCELLE A 577**

8bis rue Gabriel Fauré, Domaine des Hauts de Villerville

Monsieur le Maire informe l’ensemble du conseil municipal que les acquéreurs potentiels de la parcelle située 8bis rue Gabriel Fauré, Domaine des Hauts de Villerville, cadastrée A 577, d’une superficie de 185 m<sup>2</sup>, n’ont pas réussi à faire aboutir leur projet de construction d’une habitation.

L’agence Amandine Immobilier a reçu une nouvelle offre de \_\_\_\_\_ au prix de 70 000€ net vendeur, avec un paiement de 65 000€ le jour de la signature et 5 000€ restant à régler à hauteur de 500€ par mois avec un solde au plus tard le 10/12/2023.

Monsieur le Maire indique qu’aucune condition suspensive n’a été sollicitée par les acquéreurs. Monsieur le Maire propose que les actes soient préparés par Maître Maxime GRAILLOT, notaire en résidence à Deauville.

**APRES DELIBERATION**

Le conseil municipal, à l’unanimité des membres présents ou représentés,

**AUTORISE** monsieur le Maire à faire toutes les démarches nécessaires à la signature de la vente de la parcelle située 8bis rue Gabriel Fauré, Domaine des Hauts de Villerville, cadastrée A 577, d’une

superficie de 185 m<sup>2</sup>, à au prix de 70 000€ net vendeur, avec un paiement de 65 000€ le jour de la signature et 5 000€ restant à régler à hauteur de 500€ par mois avec un solde au plus tard le 10/12/2023.

AUTORISE Maître Maxime GRAILLOT, notaire en résidence à Deauville, à faire toutes les démarches nécessaires à cette vente.

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

Michel MARESCOT

